



PAILLET

Le Chêne Vert

RELBKS

Le bulletin de la commune de Paillet

Juin 2015

## Le mot du maire :

Chacun souhaite avancer, progresser. Les élus ne font pas exception. Nous ne souhaiterions pas reparler sans cesse de la catastrophe de l'été dernier et pourtant elle demeure très présente. Très présente pour celles et ceux qui en ont été les principales victimes, leurs inquiétudes ne peuvent s'estomper facilement, cela est bien compréhensible notamment en ce début d'été et à l'approche de la date anniversaire.

Vous vous étonnez probablement de la lenteur des travaux. Pour les bâtiments municipaux, le travail effectué avec l'assurance est bientôt terminé. Il faut surtout savoir que nous attendons toujours les fonds de reconstruction de l'Etat pour les catastrophes naturelles. Aucune aide de l'Etat ne nous a été versée pour l'instant. Il semblerait que ces fonds ne couvrent que très partiellement les frais à réaliser, nous devrions savoir à quelle hauteur au début du mois de juillet. Face à de telles incertitudes, nous manquons totalement de visibilité pour l'avenir.

Le conseil départemental a versé une première somme de 50 000€ qui a permis la réalisation de travaux sur le réseau des eaux pluviales. Le versement d'une deuxième somme équivalente nous permettra de poursuivre des travaux. Mais nous serons obligés de faire des choix, tout au moins dans un premier temps, puisque les sommes récoltées ne correspondront probablement pas aux travaux nécessaires évalués notamment pour la voirie et ses annexes (450 000€ hors taxe).

La communauté des communes et la commune ont lancé des travaux de nettoyage de l'Artolie (de l'embouchure à la route de Targon comprise) après avoir établi des conventions avec les propriétaires sur le principe suivant : compte tenu de la situation, les collectivités effectuent exceptionnellement les travaux cette année, à charge aux propriétaires d'assurer l'entretien à venir comme l'exige la loi.

Nous devons probablement emprunter à nouveau pour remettre en état la commune. Subir une catastrophe et s'endetter davantage pour faire face... Parallèlement, les dotations habituelles de l'Etat sont en diminution.

Si nous ne pouvons nous lancer dans de nouveaux investissements, ceux qui étaient déjà prévus seront réalisés. Ils sont accompagnés de subventions à utiliser avant la fin de cette année. Il s'agit de travaux d'isolation à l'école et à la cantine et de travaux visant à réhabiliter le logement de l'ancienne gare. Le programme d'une nouvelle signalétique engagé sur le territoire « Cœur Entre Deux Mers » devrait aussi voir le jour d'ici la fin de l'année: des nouveaux panneaux permettront une meilleure lisibilité des lieux et activités de la commune.

Vous le constaterez dans ce journal, les associations continuent d'insuffler leur dynamisme. Les bons résultats obtenus par les clubs de la commune témoignent, qu'à l'aide d'une bonne équipe de bénévoles, les acteurs locaux peuvent rivaliser au niveau régional. Ce dynamisme se retrouve autour de l'école avec son superbe projet autour du cinéma et plus simplement dans les repas de quartier. Le collectif continuera de nous rendre plus forts.

Jérôme GAUTHIER

## Point des travaux suite à la catastrophe de juillet dernier

Travaux sur les infrastructures « eaux pluviales » financés par le conseil départemental :

- **rue Guirade**, les travaux de réfection du réseau d'eaux pluviales sont terminés,
- **chemin de Brisson**, les travaux de la reprise complète des ouvrages de canalisation des eaux pluviales avec le réaménagement de la bande de roulement sont terminés,
- les travaux **allée des Sablots** et en bas de **l'allée de Pérugas** ainsi que le goudronnage de cette dernière se feront prochainement.

Travaux de bâtiment et d'infrastructure :

- La réfection du **pont de la rue Pitaut** est terminée et les travaux de remise en état de **l'église** sont en cours,
- Les travaux de **nettoyage de l'Artolie** continuent (entreprise REV),
- **Maternelle** : les travaux de remise en état des boiseries seront terminés cet été.



Chemin de Brisson

## Divers

Heures d'ouverture de la mairie :

Du lundi au vendredi de 14h à 18h tel: 05 56 72 14 57

Le point CAF : contacter la CdC au 05 56 72 66 50

RAM (Relais d'Assistants Maternelles) : 05 56 67 58 11

Accueil au bureau sans rendez-vous : lundi 14h-16h30 et jeudi 14h-16h30 ; sur rendez-vous : lundi 16h30-19h et samedi 9h30-12h tous les 15 jours

Secours Populaire : 07 70 77 19 07

Secours Catholique : Mr Sajous – 06 45 82 01 49

Taxi Paillet : 06 27 76 42 33

Gendarmerie de Langoiran :

53 av Michel Picon 05 56 67 79 80 ou composer le 17

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

05 56 62 65 17 [www.admr.org](http://www.admr.org)

Services à la personne: aide et accompagnement à domicile  
6 Ter Place René Gérard 33410 CADILLAC

**SAMU 15 Pompiers 18**

**Hôpital (CHU)**

**Urgences traumatologie et médecine 05 56 79 56 79**

**Centre antipoison**

**(CHU Bordeaux) 05 56 96 40 80**

Ambulances CASTAING Capian : 05 56 72 10 39

Pharmacie Langlade : 05 56 72 10 52

Pharmacie de garde : Faire le 3237, 24h/24h, 0.34€ la minute ou le site internet [www.3237.fr](http://www.3237.fr).

## Poste, les nouveaux horaires

Suite à la réorganisation des services postaux, la Poste de Paillet a de nouveaux horaires à partir du 1<sup>er</sup> juin 2015 :

- Lundi : 9h-12h
- Mardi : 9h-12h / 14h-17h
- Mercredi : 9h-12h
- Jeudi : fermé
- Vendredi : 9h-12h / 14h-17h
- Samedi : fermé

**Au mois d'août les horaires seront :** lundi 9h-12h, mercredi matin 9h-12h, vendredi 9h-12h et 14h-17h, fermé le mardi.

## Enlèvement des déchets

**Les bacs « ordures ménagères »** doivent être sortis la veille au soir du ramassage (le lundi soir) et rentrés après le ramassage (mardi dans la journée).

Dans certains quartiers du village des bacs sont laissés sur les trottoirs. Pour le bon déplacement de chacun d'entre nous, il est souhaitable que les propriétaires fassent le nécessaire pour libérer les trottoirs.

**Tri sélectif dans les bacs jaunes,** bien trier pour éviter que vos bacs ne soient pas ramassés par le SEMOCTOM.

**Des composteurs** sont à votre disposition par l'intermédiaire du SEMOCTOM pour la somme de 10€.

**Un composteur partagé** est à disposition devant l'école des grands, derrière le Foyer Rural.

Il est rappelé que les **GROS ENCOMBRANTS** sont ramassés le premier lundi de chaque mois.

Ils doivent être déposés le dimanche en fin d'après midi au plus tôt devant vos propriétés .

## Une permanence des élus

**Tous les premiers samedis du mois,** de 9h à 12h, le maire ou l'un de ses adjoints recevront (sans rendez-vous) les citoyens. Il est rappelé que le maire et les élus reçoivent les personnes qui en font la demande sur simple rendez-vous en appelant la mairie.

## Le secours populaire à Paillet

Souvenons-nous, juillet 2014 !

Devant l'ampleur des dégâts nous avons dû faire appel à la solidarité de toutes et tous. Celle-ci a été au rendez-vous et même au-delà, puisqu'après avoir subvenu aux besoins d'urgence des foyers qui avaient tout perdu, il restait encore un stock de vêtements, vaisselle, petit électroménager. A l'initiative de Fabienne Hurmic (conseillère municipale) et de la commission du CCAS, le Secours Populaire a été sollicité pour ouvrir une antenne à Paillet.

Merci à la municipalité qui a mis un local à disposition, à Bernard, Christian, Guy et Jean-Pierre pour l'aménagement, à Nathalie, Véronique, Annick et toutes les bénévoles qui sont venues prêter main forte à Fabienne pour trier et ranger vaisselle et vêtements.

Depuis le mois d'avril cette antenne est **ouverte le deuxième dimanche du mois** à tous les publics.

L'inauguration s'est faite le dimanche 14 juin à 11 heures, en présence de Madame la Député Martine Faure, de Monsieur le Conseiller Départemental Guy Moréno, Monsieur le Maire Jérôme Gauthier, des élus et des Pailletons venus découvrir ce lieu de rencontres solidaires pour prendre le verre de l'amitié.

Adresse : 14 rue Guiraud à Paillet (local au 1<sup>er</sup> étage, derrière la Poste, entrée côté rue)



# L'espace des associations (1)

## L'Avenir Pailleton « Fête du club et résultats sportifs de la saison 2014-2015 »

Durant le **Week-end de Pentecôte** L'AVENIR PAILLETON organisait son traditionnel **tournoi de fin de saison**.

Samedi 23 mai était réservé aux catégories jeunes. Cette journée réunissant parents et enfants s'est déroulée dans une ambiance sportive et engagée. Des médailles et des tee-shirts ont été offerts par le club à tous nos jeunes sportifs pailletons.

La journée du 24 mai était réservée aux équipes (moins de 18 ans et séniors) réunissant une dizaine d'équipes dont Langon et Arcachon.

Le dimanche soir, la mairie de Paillet, la CDC et le Conseil Départemental étaient présents pour remettre une récompense à l'équipe Séniors Garçons championne départementale évoluant en pré-région.

Un grand merci au 1er Adjoint de Paillet pour sa personnalisation des récompenses pour tous nos champions.

**La montée est donc assurée : le niveau Régional attend nos séniors garçons la saison prochaine. Les résultats sont excellents car l'équipe Sénior Garçons signe la meilleure défense du championnat et est invaincue à domicile (PAILLET).** N'oublions pas la belle performance de nos **Séniors Filles** qui se placent **5èmes au classement Pré-région**.

D'autres performances sportives viennent compléter le palmarès du club avec 2 meilleurs buteurs du championnat de Gironde SF et SG (Joanna et Philippe).

L'équipe des moins de **13 ans filles** a réalisé un championnat quasi parfait en **Excellence** et a disputé une superbe finale. Elle se **classe seconde** au meilleur niveau du **département**.

Les moins de **15 ans filles**, évoluant en **Honneur** ont également disputé la finale et terminent **deuxièmes du championnat**.

Un grand bravo à tous nos sportifs de l'Avenir Pailleton qui ont réalisé une saison exceptionnelle. Toutes les catégories sont remerciées du mini-hand à l'équipe loisir.

### Recrutement :

Pour découvrir le handball ou jouer au sein du club de L'AVENIR PAILLETON, M. BUREAU Laurent au 06 09 70 04 74.



## Graines de Silence

L'association poursuit ses ateliers yoga un dimanche par mois de 16h30 à 19h dans plusieurs communes : Tabanac, Camblanes et Bordeaux. Pour les plus motivés il y aura donc plusieurs dates possibles dans le mois, ou la possibilité de rattraper des ateliers manqués dans d'autres communes.

Informations : 06 76 29 30 45

ou <http://grainesdesilence.weebly.com/x>



## Ecole, fête de fin d'année

Le 16 juin en soirée, le Lux de Cadillac a vibré aux rythmes de l'école publique de Paillet.



Cette année, les élèves de l'école publique ont travaillé d'arrache-pied pour réaliser, sous la direction des enseignants, six magnifiques courts-métrages. Ce projet de l'année, axé autour du cinéma, a connu son aboutissement dans la projection des films des classes dans un vrai cinéma !

Ce 16 juin, les deux séances spéciales « école de Paillet » ont fait le plein. Les chefs-d'œuvre des enfants et des enseignants ont enthousiasmé les 300 spectateurs. Merci aux élèves et à leurs enseignants.

## La bibliothèque

De nouveaux horaires à la rentrée prochaine

Mercredi de 16h à 19h - Jeudi de 17h30 à 19h30 et Samedi de 15h à 17h.

Ouverture aux groupes d'enfants

Lundi, le 3e du mois de 9h30 à 11h pour les bébés lecteurs. A partir de 14h, les enfants de l'école St Hilaire.

Mardi, tous les 15 jours à partir de 14h les enfants de l'école publique de Paillet.

Fermeture d'été → du 11/07 à 17h au 26/08 à 16h

Lisons dans le Vallon

"Lisons dans le vallon" fut un moment sympathique.

50 personnes intéressées par le Moyen Age sont venues pour tailler la pierre, façonner des objets en terre, colorier des écus, ou simplement rêver à l'ombre en écoutant des fables.

Merci à tous pour cette bonne après-midi.



## Un SEL en Artolie

Une nouvelle association a vu le jour sur notre territoire : **FI-SEL**.

Cette association propose un Système d'Échange Local (SEL).

- Partant du principe que nous avons tous des compétences à offrir et que nous avons tous besoin de compétences extérieures, cette association va permettre de faciliter ces échanges, sans aucune circulation d'argent et en se basant uniquement sur le temps passé.
- Chaque adhérent reçoit un carnet dans lequel sont inscrits les échanges selon une unité : la paille (60 pailles = 1 heure de service).
- Pour tout échange, il y a celui qui reçoit un crédit de pailles et il y a celui qui donne ce même crédit de pailles : plus vous donnez de votre temps (pailles), plus vous pouvez en recevoir en retour.
- Ce système permet entre autre de favoriser la solidarité (sociale, générationnelle) et de mettre en réseau les savoir-faire de chacun.
- Comme vous l'avez compris, ce SEL ne fonctionnera que si l'association comprend de nombreux adhérents ce qui permettra de plus grands échanges et de faire correspondre plus facilement certains besoins à certaines compétences.
- Vecteur de citoyenneté active, ce projet associatif est également propice à la restauration des liens sociaux de par son aspect convivial et de par la solidarité sociale et générationnelle qu'il induit.

« Le lien est plus important que le bien. »

Découvrez FI-SEL sur <http://fi-sel.communityforge.net> Contacter l'association : [fi-sel@laposte.net](mailto:fi-sel@laposte.net)

## Adrénaline Sensation

Championnat d'Aquitaine de Descente VTT 2015 les 06 et 07 Juin 2015 organisé par le Lescar Vélo Sprint.

L'association Adrénaline Sensations « Team AS » se déplaçait cette année encore sur les montagnes de la vallée d'Ossau (Département 64). Plus précisément sur la station d'Artouste et son fameux lac d'altitude.

Objectif : Défendre les titres obtenus l'année passée.

Comme tous les ans, le niveau des pilotes est relevé. Le titre de champion régional en ligne de mire servant de motivation pour les affamés de sensations.

Au programme une piste longue et engagée. Pierriers, pente raide, racines, souches et sauts au menu. Autant dire qu'il faudra être un pilote complet pour espérer une bonne place.

Le dimanche, après un petit déjeuner copieux au gîte de l'organisation, place aux derniers essais dès 8h30. Tous les voyants sont au vert pour les chronos du lendemain.

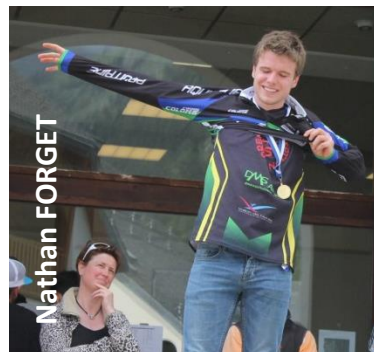
Les premiers concurrents s'élancent dès 10h pour la 1ère manche chronométrée. Trois pilotes dans le top 15 !

Seconde manche chronométrée lancée à 14h sous une chaleur de plomb. Comme ils l'avaient annoncé, les pilotes de l'association ont amélioré leur chrono. Mais ce ne sera pas suffisant pour « aller la gagne » au général.

Un excellent bilan pour l'association Adrénaline Sensations (Team AS) cette année encore :

- **3 pilotes dans le top 15 !** Pour un club « de plaine » c'est plutôt pas mal...
- Dans la **catégorie Juniors (16-18 ans)**, le titre de champion d'Aquitaine revient encore dans le vallon de l'Artolie. **Nathan FORGET** aura été le plus rapide. (Palmarès : Champion d'Aquitaine Junior 2015. Champion junior 2014 et Champion cadet en 2013),
- Chez les **Seniors (18-30 ans)**, c'est notre pilote **Gilberto ANTUNES** qui arrive à monter sur la 3ème place du podium. Un pilote rapide et régulier, souvent bien placé,
- Enfin en catégorie **Masters 2 (40-50 ans)** **Jérôme DUHEUGA** prendra la deuxième place. Pilote reconnu sur le circuit national, multi-titré dans toutes les catégories, il est toujours présent pour aider les jeunes à progresser et se mêler à la bagarre pour la gagne. Le tout en étant trésorier de l'association.

Au plaisir de se croiser sur le vélo



# Vie Pailletonne (1)

## Artoliens

### Forum d'alternatives à la morosité

Les 3 et 4 avril derniers, les communes de Langoiran et Paillet soutenues par la Communauté de Communes du Vallon de l'Artolie ont organisé le forum festif « **Artoliens** ». Deux journées d'échanges pour imaginer et partager des solutions concrètes d'un développement local, durable et solidaire. Et aussi rebondir après le choc des inondations de juillet dernier.

Débats, concerts, balades, marché paysan, village associatif... l'événement a été interactif, festif, ouvert à tous.

Cette initiative veut, en quelque sorte, faire un "pied-de-nez à la morosité et aux décisions qui viennent d'en haut".

Même si le long week end de Pâques et le froid ont eu raison de quelques visiteurs, les festivaliers qui ont découvert le forum festif ont apprécié la qualité du programme proposé.

Les organisateurs, très enthousiastes, ont, d'ores et déjà, commencé à plancher sur le forum **Artoliens** 2016.



## Aide « Sud Ouest Solidarité »

Le CCAS de Paillet a proposé à une dizaine de familles touchées par la catastrophe de l'été dernier de bénéficier de l'aide de l'association Sud Ouest solidarité. Les élus ont constitué les lourds dossiers demandés par l'association. Suite à cela, Sud Ouest solidarité a sélectionné cinq familles rencontrant des difficultés à financer les travaux de leurs habitations.

Elles ont reçu, le vendredi 5 juin à 17 h en mairie, des mains de M. Christian Bonnet (responsable de Sud Ouest Solidarité) des chèques leur permettant de les aider à faire face à leur situation.



## Chantier Concordia

L'association Concordia, née en 1950 suite à la Seconde Guerre Mondiale de la volonté de jeunes anglais, allemands et français de faire renaître les valeurs de tolérance, de paix à travers des chantiers internationaux de bénévoles, est maintenant bien connue des Pailletons. Après avoir participé à des opérations de débroussaillage autour de l'ancien corps de ferme de l'île de Raymond, elle a agi de manière totalement bénévole pour **aider la Commune à reconstruire les murs de l'enceinte du cimetière et reboucher le mur éventré en haut de la rue Guiraud** suite au déluge du 25 juillet 2014.

Cette année, la Municipalité a fait appel aux Chantiers Concordia pour restaurer son patrimoine bâti, et notamment **remonter les murets de la place en bas de la Grand'rue, près du Port** de Paillet. Le muret côté chaussée, dont les pierres tombent régulièrement, sera entièrement repris ainsi que le retour de muret côté Garonne.

Les jeunes bénévoles seront sur la Commune du **06 au 26 août 2015**. Ils viennent de différents pays à travers le monde pour nous aider à préserver notre patrimoine. **Sachons les recevoir et leur montrer notre hospitalité en venant les rencontrer**, les encourager, pour échanger avec eux. Ils seront avides de partager quelques moments de notre vie locale et de notre culture, et de vous faire partager leur culture.

**Le chantier de remontage de muret est un chantier ouvert** : les formateurs seront ravis de vous accueillir et vous initier à ces techniques de maçonnerie. Des ateliers parallèles de confection de bacs à fleurs à partir de planches de récupération seront également proposés par les formateurs.



## La société de Bienfaisance

La société de Bienfaisance de Paillet a longtemps aidé les personnes en difficulté sur la commune. Cette association était en sommeil depuis de nombreuses années. Mais, à l'issue de recherches, ses trois derniers membres, messieurs Jacques Arnaud, Alain Sadran et Henri Bordenave ont décidé de reverser l'argent de cette société à l'école et à des associations (Adrenaline Sensation, Anciens Combattants, Bouquet d'automne, Foyer Rural, Avenir Pailleton, Gymnastique Pailletonne, Bibliothèque) de la commune. Grâce à ces fonds, elles vont pouvoir investir dans du matériel nécessaire à leurs activités.

Un grand merci à eux.

## Diagnostic gériatrique

En partenariat avec des instances du territoire : CCAS, CARSAT, ADMR et associations de seniors, la MSA a mandaté une enquête de terrain auprès de bénévoles afin de mieux connaître les seniors et leurs besoins. Quatre-vingts personnes âgées de 60 ans et plus désignées au hasard, ont été visitées sur Paillet. A travers 123 questions, il s'agissait de cerner les besoins en termes de services, d'aide et d'accompagnement du bien vieillir à domicile ou dans des structures adaptées à ces besoins.

Une Charte de Solidarité a été signée par les parties le 26 mai dernier. Elle dégagera une somme de 30 000 € sur 3 ans pour répondre aux besoins se distinguant dans les réponses données.

# Vie Pailletonne (2)

## Les nouveaux contrats aidés



Pour remplacer un contrat d'avenir, la commune a décidé de recruter deux personnes en contrat aidé d'une durée de 20 heures hebdomadaires. Laetitia Queron et Fabienne Garcia font



désormais partie de l'équipe des employés municipaux. Elles sont chargées plus particulièrement de la surveillance des enfants à l'école et de l'entretien des bâtiments communaux. Bienvenue à elles.

## Retraite aux lampions

C'était le 5 juin, en ouverture de la fête de Paillet (5, 6 et 7 juin).

La fanfare des cadets de Cadillac Beguey, des lampions, des enfants et des parents. Voilà les rues du village joyeusement animées pour une soirée.



## Plan canicule

### Plan canicule, soyons tous vigilants

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15.

Si vous voulez connaître les recommandations et la conduite à tenir en cas de fortes chaleurs pour vous ou pour votre entourage, composez le 0 800 06 66 66 ou consultez le site [www.sante-sports.gouv.fr/canicule](http://www.sante-sports.gouv.fr/canicule).

Un registre nominatif est ouvert à la mairie afin de recenser, si elles le désirent, les personnes âgées de 60 ans et plus résidant à leur domicile, les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'AAH, ACTP, carte d'invalidité ou reconnaissance travailleurs handicapés et vivant seule. Cette inscription peut être demandée par la personne ou par un tiers (parent, voisin...) soit en venant à la mairie, soit par écrit ou par téléphone au 05 56 72 14 57.

Consultez régulièrement Météo France. Téléphone : 32 50 (0,34€/minute)



## Remise Arbio

La Commune de Paillet a eu l'honneur de recevoir le label « Territoire Bio Engagé » pour sa restauration scolaire, couronnant ainsi les efforts de la municipalité et des personnels de cantine depuis 2009 en faveur d'une alimentation plus saine et écologique à destination des élèves de l'école. Actuellement, 28% de l'alimentation de la cantine est d'origine biologique, et nous travaillons de plus en plus avec des producteurs locaux, certains livrant l'AMAP de l'Artolie tous les jeudi soir au foyer rural.



Mme la Conseillère Régionale, M le Maire, M le Président d'Arbio Aquitaine

Paillet avait déjà été déclaré « Territoire Bio Engagé » suite à l'installation d'un élevage Bio sur l'île de Raymond. Nous faisons maintenant partie des quatre communes en Aquitaine (nous sommes deux en Gironde avec La Brède) doublement labellisées et démontrons ainsi notre soutien à une agriculture paysanne et de qualité.

## Une nouvelle passerelle à Paillet

Dans le cadre de son plan d'action « Réappropriation de la Façade Fluviale », la communauté de communes a séquencé le programme en plusieurs tranches. En 2015, la séquence porte sur la mise en place :

- d'une promenade piétonne longeant la Garonne sur la commune de Langoiran,
- d'une nouvelle passerelle sur la commune de Paillet,
- la rénovation de l'ancienne maison du Passeur sur la commune de Rions.

Ce projet est soutenu par l'Etat à travers deux fonds : le FNADT : 50 844,07€ et la DETR : 75 686,60€.

Les travaux ont débuté en avril et devraient se terminer début juillet. Chacun pourra emprunter ces nouveaux équipements pour se balader le long de la Garonne et emprunter le cheminement doux.

Avant



Les travaux de la nouvelle passerelle





# Le dossier

## Les finances de la commune

**Le bulletin de la commune de Paillet**

**Juin 2015**

Communiquer c'est aussi expliquer : c'est pourquoi nous vous apporterons une information régulière sur le budget de notre commune son élaboration, les grands principes, son fonctionnement, son contrôle.

### **LES GRANDS PRINCIPES D'UN BUDGET COMMUNAL :**

Le budget se présente en deux sections :

- Une section de fonctionnement : recettes et dépenses
- Une section d'investissement: recettes et dépenses

Une grande **REGLE** : chaque section doit être en **EQUILIBRE**      **RECETTES = DEPENSES**

### **SECTION FONCTIONNEMENT BUDGET 2015 :**      **816 431.00€**

en hausse de 2.71% par rapport au budget 2014 qui était de 794 860€.

**Les RECETTES du budget** proviennent de trois sources :

- 1/ IMPOTS ET TAXES**      50.28% du budget soit 410 541€
- Taxe d'habitation 2015 :      Taux d'imposition 15.95% (15,15 en 2014)
  - Taxe foncière 2015 :      Taux d'imposition 20.50% (19,47 en 2014)
  - Taxe foncière non bâti 2015 :      Taux d'imposition 103.26%

**2/ DOTATION DE L' ETAT**      33.48% du budget soit 273 341€

La baisse des dotations annoncées par le gouvernement pour les trois prochaines années impactera de façon plus que significative notre budget , notamment à partir de 2016.

Il est important de préciser que sur 2014 nous avons eu une baisse de 9,47% de la dotation principale , soit 13 942 € en moins pour le budget 2015. Pour les prochaines années, ces baisses seront respectivement de 27 884€ en 2016 et de 41 784€ en 2017.

**3/ LES AUTRES RECETTES** à hauteur de 16.24% soit 132 588€

Se répartissent sur les postes suivants : ventes et produits fabriqués (cantine , photocopies , déchets verts), loyers communaux, produits exceptionnels (remboursement assurance).

Face à ces baisses de recette, pour 2015 le Conseil municipal a voté à la majorité une augmentation du taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière.

**Les DEPENSES du budget** rappel budget 2015 :      816 431€

Elles sont ventilées en 7 chapitres, à retenir que les 2 premiers chapitres présentés ci-dessous représentent 71% du budget dépenses fonctionnement.

**1/ les dépenses de fonctionnement générales :** 238 650€, en hausse de 14,40%

Cela concerne les postes suivants : électricité- alimentation cantine- fourniture scolaire- assurance.....

**2/ Les charges de personnel et frais :** 333 554€, en hausse de 14.56%

Nous n'avons pas la maîtrise de ce poste, les hausses sont liées à l'ancienneté et à différents critères de la fonction publique.

### 3/ Autres charges de gestion : 104 784€

- Indemnités des élus 40 000€

Le Maire et ses quatre adjoints perçoivent une indemnité mensuellement. Elle correspond à 65% du montant de l'indemnité de référence (1053€ net pour une indemnité de référence de 1634,63€ brut pour le Maire et 424€ net pour une indemnité de référence de 627,24€ brut pour chacun des quatre adjoints).

Ce poste est stable, les élus ont maintenu la baisse déjà mise en place lors de la précédente mandature (-10% sur leurs indemnités).

- Service incendie 17 000€.
- TAP (Temps périscolaire) et APS (temps activité périscolaire) 27 200€.

La nouvelle organisation des rythmes scolaires a été mise en place en septembre 2014 sur notre commune. Nous recevons ce que l'on appelle un fond d'amorçage, mais 33% de cette somme sont à la charge de la commune.

### 4/ Charges financières (intérêts sur les emprunts) 37 176 €, poste en baisse de 21%.

La baisse de la charge financière a pu s'opérer grâce à la renégociation en 2014, du taux de nos différents emprunts avec un de nos partenaires, le gain pour la commune est de 19 000€.

Les charges financières correspondent aux intérêts des différents emprunts de la commune depuis 1985 à ce jour, contractés par les différentes municipalités.

## **SECTION INVESTISSEMENT BUDGET 2015 : 522 793€**

En hausse de 1.50% par rapport au budget 2014 qui était de 515 018€ :

**Les RECETTES du budget investissement** proviennent essentiellement

1/ Dotations / Récupération de la TVA :	223 256€
2/ Subventions d'investissement :	176 013€
3/ Emprunts nouveaux (logement au dessus de la cantine) :	54 000€
4/ Excédent de la section fonctionnement pour 2015 :	67 167€.

**Les DEPENSES du budget investissement** 522 793€

Le déficit d'investissement d'une commune est reporté sur les dépenses du budget d'investissement. La commune de Paillet a un report de déficit qui diminue depuis 2007, mais il est difficile d'effacer rapidement un déficit important comme celui de notre commune.

Pour 2015 le report de déficit est de 91 539€ contre 141 079€ en 2014.

Les emprunts (remboursement du capital) : 101 371€

Les immobilisations corporelles : 186 382€,

Ce sont des dépenses d'investissement telles que pour cette année des travaux de menuiserie pour une salle de classe et la cantine, l'isolation phonique de la cantine, les menuiseries du bâtiment Escande, le portail de l'école, des travaux de voirie et de réseaux suite au sinistre etc.

Les immobilisations en cours : 123 000€

Travaux cantine et travaux logement de la gare.

## **LES EMPRUNTS DE LA COMMUNE**

Deux catégories d'emprunt :

1/ Emprunt pour investissement capital restant dû ce jour : 801 800€

2/ Emprunt pour ligne de trésorerie (déficit budget communal 2006 - 2008) capital restant dû à ce jour : 248 000€.

Le total du capital restant dû est de 1 049 800€.